

## GRAND ECART - LES SUPPLIANTES ET LA CONDITION DE DEMANDEUR D'ASILE

06 Janvier 2020

***Si les sociétés antiques constituent bien cet « espace alternatif » provoquant un dépaysement absolu, il arrive parfois au lecteur curieux de tomber sur un texte qui semble faire écho aux préoccupations les plus actuelles. Ce sont ces textes et les perspectives qu'ils ouvrent sur notre époque que cette chronique entend explorer : avec cette conviction que l'intérêt présenté par l'Antiquité ne saurait se réduire ni à « un roman des origines » ni à un humanisme intemporel qui resterait insensible aux mutations des sociétés.***

Au terme de leur épuisant parcours, la seule solution qui s'offre à la plupart des migrants est la demande d'asile : ils étaient un peu plus de cent vingt mille dans ce cas, en France, en 2018. D'après la loi, relève du droit d'asile *toute personne persécutée en raison de son action en faveur de la liberté* – formule assez restrictive, un peu élargie toutefois par la notion de « protection subsidiaire » émanant d'une directive européenne. Si, dans son principe, ce droit d'asile fait l'objet d'un certain consensus, ses applications concrètes offrent plus matière à litiges – et de fait, dans notre pays, à peine plus d'une demande sur trois débouche sur le statut de réfugié.

Le mot *asile*, d'origine grecque, est formé d'un alpha privatif et d'une racine qui renvoie à l'habitude de dépouiller les ennemis de leurs armes. Étendu aux édifices religieux, réputés inviolables, l'adjectif *asulos* a donné un substantif plus rare qui dans *Les Suppliantes* d'Eschyle désigne pour la première fois le droit d'asile, dans le sens où nous l'entendons aujourd'hui<sup>[1]</sup>. La pièce d'Eschyle n'est du reste rien d'autre que l'histoire d'une demande d'asile : rappelons-en l'argument. Les cinquante Danaïdes, dont le chœur ouvre la pièce, fuient le delta du Nil pour échapper au mariage avec les enfants d'Égyptos, leurs cousins germains. Sous la conduite de leur père, la troupe a choisi de gagner l'Argolide, berceau de sa lignée (les Danaïdes descendent de l'union de Zeus et d'Io). Adoptant l'attitude religieuse des suppliantes elles demandent asile au roi du pays Pélasgos, en usant du double argument de leur ascendance commune et de la violence dont elles sont menacées. Celui-ci soumet sa décision au consentement de son peuple, qui vote à l'unanimité l'accueil des étrangères, malgré la menace d'une guerre avec les Égyptiens. Dans ce qui constitue une sorte de *péripiétie* les poursuivants débarquent et entreprennent d'entraîner les suppliantes vers leur vaisseau. Heureusement le roi intervient avec sa troupe d'hommes armés et la pièce se termine par un chant d'action de grâce, tempéré par une certaine inquiétude en suspens. On sait que cette pièce faisait partie d'une trilogie, dont le second élément évoquait probablement la victoire des Égyptiens sur le protecteur des filles de Danaos...

L'œuvre d'Eschyle est construite autour d'un certain nombre d'antinomies. La première

interroge le lecteur sur la notion d'étrangeté. Tout au long du texte, le dramaturge insiste sur l'apparence barbare des Danaïdes, qui se distinguent par leur accent étranger, la couleur de leur peau *noircie sous les coups du soleil*, leur parure *non grecque* avec leurs robes somptueuses et leurs *bandeaux barbares*[2]... C'est ainsi qu'en les voyant le roi d'Argos s'abandonne aux fantasmes d'un imaginaire exotique qui n'est pas sans rappeler, par son caractère hétéroclite, le voyeurisme raciste de nos expositions coloniales : *Vous faites plutôt penser à des Libyennes, et pas du tout aux femmes de notre pays. Le Nil aussi pourrait nourrir une telle plante. Et à Chypre, des figures semblables sont forgées par les mâles dans le sein des femmes. J'ai ouï dire aussi qu'il existe des indiennes nomades qui sellent des chameaux en guise de chevaux, dans une terre voisine de l'Éthiopie. Quant aux Amazones, qui vivent sans hommes et mangent de la chair crue, si vous aviez des arcs, je vous prendrais certainement pour elles*[3] ! Or ces femmes que tout désigne comme barbares sont du même sang que Pélasgos, implorant le même Zeus, et se réclament de la même justice divine...

La deuxième tension dans la pièce se situe entre le plan divin et le plan humain ou, si l'on veut, entre le religieux et le politique. *Zeus suppliant* forme l'incipit du texte (le terme traduit par *suppliant* est ici *aphictor*, qui fait référence à l'arrivée) et c'est au maître des dieux que vont, tout au long de la pièce, les prières du chœur. Mais c'est un roi et une cité - associée aux dieux dans le vers 24 - qu'il faut convaincre d'accepter la troupe. Or au moment où le roi semble ébranlé par les arguments religieux des suppliantes qui invoquent la justice divine, leur *rameau de blanches guirlandes* à la main, il se retranche derrière la décision de son peuple : certains critiques ont pu ainsi mettre en rapport l'œuvre d'Eschyle (dont l'écriture se situerait autour de 460) et les premières réformes démocratiques d'Éphialte[4]. De même le vocabulaire juridique de la tragédie renvoie, observe Vernant, à la récente institution des tribunaux et l'émergence d'un droit distinct de la tradition religieuse[5]. Cette dualité entre la conscience religieuse du roi et la décision collective du *démos* trouvera une résolution heureuse dans le vote unanime en faveur de l'accueil des étrangères...

Signalons enfin un dernier paradoxe : les suppliantes, qui se veulent « indomptables[6] » fuient non seulement leurs cousins d'Égypte, mais développent aussi une horreur de tous les mâles[7], auxquels le texte associe constamment le terme *hybris*, qui réunit les notions de violence, d'orgueil et de démesure[8]. Dans la bouche des Danaïdes, le mariage est assimilé à un viol, et tout au long de la pièce elles invoquent la justice et le droit pour faire échec aux outrages des hommes. Or ces vierges farouches éprises de liberté et qui luttent pour l'émancipation de leur sexe sont sous la dépendance de personnages masculins : leur père d'abord, qualifié dès le vers 12 de *boularchos* et de *stasiarchos*, gouverneur de leur volonté et de leur révolte, qui les appelle constamment à la retenue ; le roi Pélasgos ensuite, qu'elles doivent persuader de les accueillir.

La modernité de cette œuvre longtemps qualifiée d'archaïque n'a pas échappé à nos contemporains, et plusieurs metteurs en scène ont choisi récemment de la présenter au public[9]. Si l'on reprend les trois points dégagés plus haut en les projetant sur la société d'aujourd'hui, plusieurs observations s'imposent. Il est deux façons d'interpréter l'opposition entre l'aspect barbare des suppliantes et la parenté qu'elles invoquent pour justifier leur demande d'asile : les uns y verront la confirmation qu'« on ne peut accueillir toute la misère du monde » et que l'hospitalité dont bénéficient les filles de Danaos ne leur est offerte qu'en raison des liens du sang ; les autres y trouveront plutôt une leçon antiraciste, et peut-être feront remarquer que l'invocation des liens de parenté constitue

surtout une captation de bienveillance pour aller à l'essentiel : la justice et la protection contre la violence qui les menace. Quant à la dualité qui se fait jour entre les dimensions religieuse ou morale, d'une part, et politique d'autre part, elle est plus que jamais au cœur de l'actualité. Ne nous attardons pas sur ceux qui, à l'extrême-droite, instrumentalisent cyniquement la religion et bafouent les principes mêmes du christianisme pour rejeter les migrants au nom des « racines chrétiennes de l'Europe » : la xénophobie est leur fonds de commerce électoral. Plus intéressant est le cas des dirigeants qui paraissent écartelés entre leurs convictions humanistes - affirmées dans leurs discours - et leur politique migratoire réelle (la France n'est pas le dernier exemple qui vient à l'esprit) : obnubilés par le souci de l'opinion publique ils semblent reprendre à leur compte les propos de Pélasgos : *qu'aucune querelle, à l'improviste et par surprise, n'en résulte pour la cité - voire craindre, quand nulle guerre extérieure ne menace, le même anéantissement de la nation : et que jamais le peuple ne me dise (...) : pour honorer des étrangers, tu as perdu la cité !*<sup>[10]</sup>

Le dernier point sur lequel le texte d'Eschyle se révèle d'une étrange proximité, c'est quand il évoque le statut du demandeur d'asile. Les Danaïdes, on l'a vu, fuient leur pays pour échapper à la violence ; et c'est bien la violence des guerres, des persécutions politiques ou des menaces sexistes, des conditions économiques ou climatiques que fuient aujourd'hui les migrants, le plus souvent sur leur continent d'origine, mais aussi en Europe. Il faut déployer une extraordinaire énergie, pour choisir, au risque de sa vie, *la fuite éperdue à travers la houle marine*<sup>[11]</sup>. (Dans le mythe grec, les Danaïdes témoignent suffisamment de leur intrépidité en assassinant, plus tard, leurs maris !) Or cette énergie extraordinaire se trouve d'emblée bridée et ces véritables aventuriers sont condamnés à la passivité : soumis aux passeurs, puis aux dispositions juridiques et aux contraintes administratives du pays d'accueil, privés de travail en tant que demandeurs d'asile, parfois enfermés dans des lieux carcéraux, ils cherchent la liberté, et trouvent la dépendance. Aujourd'hui le camp de Moria à Lesbos, où sont entassées dans des conditions indignes et pour une durée indéfinie quatorze mille personnes, représente la triste caricature de cette condition<sup>[12]</sup>.

Jean-Pierre Vernant observe ainsi l'ambiguïté de la notion de *kratos* dans *Les Suppliantes* :

« Dans la bouche du roi Pélasgos *kratos*, associé à *kurios*, représente une autorité légitime (...) ; dans la bouche des Danaïdes, le même mot (...) désigne la force brutale, la contrainte de la violence dans son aspect le plus opposé à la justice et au droit<sup>[13]</sup>. » Quand on sait que ce mot désigne l'État en grec moderne, il est tentant de reporter cette ambivalence sur le double visage de nos institutions publiques, identifiables à l'autorité légitime, voire protectrice, quand elles accueillent, accordent l'aide médicale gratuite (régulièrement remise en cause), encadrent les demandes d'asile tout en octroyant une (maigre) allocation - mais qui peuvent prendre aussi le visage d'une violence aveugle quand, délaissant leurs obligations, elles laissent les mineurs à la rue, chassent sans alternative les étrangers de leurs abris précaires, enferment les sans-papiers dans des camps de rétention. Face à cela les demandeurs d'asile n'ont guère d'autre droit que de subir et d'attendre : ils sont bien en position de « suppliants ». Voici le conseil que donne Danaos à ses filles :

*Que votre voix s'impose d'abord le refus de la hardiesse et que l'insolence soit bannie de vos visages modestes et de vos yeux paisibles. Évitez une parole trop prompte ou trop longue : les gens d'ici sont fort susceptibles. Rappelle-toi qu'il faut céder : tu es dans la détresse, étrangère exilée. Parler hardiment ne convient pas à des inférieurs*<sup>[14]</sup>.

Un terme résume bien ce discours : *éssonas*, rendu ici par *inférieurs*. Il désigne ordinairement celui qui a le dessous, mais par sa racine évoque principalement le vaincu au combat. (On le retrouvera, toujours en référence aux Danaïdes, au vers 489). Les filles de

Danaos, certes, n'obtempéreront que partiellement aux conseils de leur père, en menaçant le roi de la vengeance de Zeus et en allant jusqu'à exercer un chantage au suicide. Mais, nous rappelle Eschyle, quels que soient le courage et la capacité de résilience de tous ceux qu'un sort cruel arrache à leur patrie, l'exil est d'abord une défaite. Bien des siècles plus tard, Baudelaire ne dira pas autre chose quand il fera de son cygne assoiffé sur le sol parisien le symbole de tous les exilés :

Je pense à la négresse, amaigrie et phtisique,  
Piétinant dans la boue, et cherchant, l'œil hagard,  
Les cocotiers absents de la superbe Afrique  
Derrière la muraille immense du brouillard ;  
(...)  
Je pense aux matelots oubliés sur une île,  
Aux captifs, aux vaincus !... à bien d'autres encor !

J-P P.

---

[1] v. 610. On trouve aussi le mot *Asylum*, dans l'histoire de la fondation de Rome, pour désigner le lieu de refuge ouvert à tous les aventuriers des peuples voisins, qui seront à l'origine du peuple romain (Tite-Live, 1, 8)

[2] Cf. v. 117 et 128 pour l'accent, 154-155 et 491-493 pour la différence physique ; 234-237 pour le caractère insolite de leur accoutrement.

[3] v. 279-289

[4] Voir l'introduction de Jean Alaux au texte édité par Les Belles-Lettres (classique poche, 2003)

[5] Cf. « Le moment historique de la tragédie... », in *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*, éd. Maspero, 1972

[6] Cf. v.149, 153, où ces qualificatifs sont associés à leur protectrice la vierge Artémis

[7] Sur ce sujet voir, outre Jean Alaux, l'article d'Edmond Lévy : « Inceste, mariage et sexualité dans *Les Suppliantes* » consultable sur le portail Persée

[8] Cf. v. 31, 80, 103, 426, 487 (dans la bouche du roi), 528, 880-881

[9] Olivier Py, Jean-Luc Bansard (qui la fit jouer par des migrantes interprétant, en somme, leur propre rôle), Philippe Brunet : le 25 mars dernier le spectacle de ce dernier fut empêché par un groupe d'activistes assimilant la peau foncée et les masques des Danaïdes à la dérision raciste des *blackfaces*. Comme quoi mieux vaut lire une pièce avant de la censurer !

[10] v. 357-358 et 399-401

[11] v. 15

[12] Voir entre autres sur ce sujet le bouleversant témoignage de Christiane Féral-Schuhl, présidente du Conseil national des barreaux (Ouest-France du 15 octobre 2019).

[13] J-P Vernant, « Tensions et ambiguïtés dans la tragédie grecque », *op. cit.*

[14] v. 197-203

**Tags :**

[Grand écart](#)

---